



Concubinage non marier separation enfant

Par **catia**, le **13/07/2010** à **13:06**

Bonjour,
je vais prochainement quitter mon ami ,mais nous ne sommes pas marier ,mais sommes
déclarer ensemble et habitons ensemble.je vais le quitter dans peu de temps pour plusieurs
raison et partir avec sa fille de 10 mois a 8h30 de route .
dois je déclarer au commissariat mon départ ou pas?car lui ne sais pas que je part aussi
loin.merci de votre réponse s'il vous plait
cordialement